



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie BP 369 -
89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV 41 SP 9

PV de la Commission Sportive du 17.09.2024

Président : M. Jean Louis TRINQUESSE

Présents : Madame Florence VIE, Messieurs Christian BENARD, Mickaël ROMOJARO (en visio) et Didier SCHMINKE

Assiste : Mme Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 16h00

Changements dates, horaires, terrains

Match 28261846 du 22.09.2024 Paron 2 – Monéteau 1 Départemental 1

La commission,

- Prend note de la demande du club de Paron, via Footclubs, d'inverser le lieu de la rencontre et de modifier l'horaire,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 22 septembre 2024 à 15h00 sur les installations de Monéteau.

Match 28261843 du 22.09.2024 Sens FC 3 – Champs sur Yonne 1 Départemental 1

La commission,

- Prend note de la demande du club de Sens Fc d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'occupation des terrains et de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 22 septembre 2024 à 13h00.

Match 28280200 du 06.10.2024 Entente Florentinois 2 – Saint Denis Les Sens 2 Départemental 2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel de la commune de Saint Florentin, en date du 17 septembre, indiquant l'occupation des terrains pour une compétition nationale les 4,5 et 6 octobre,
- Donne ce match à jouer le 13 octobre 2024 à 15h00.

Messieurs Christian BÉNARD et Didier SCHMINKE n'ont pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 28280193 du 22.09.2024 St Denis Les Sens 1 – St Sérotin 1 Départemental 2 Gp A

La commission,

- Prend note de la demande du club de St Denis Les Sens, via Footclubs, d'inverser le lieu de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 22 septembre 2024 à 15h00 sur le terrain de St Sérotin.

Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 28887444 du 22.09.2024 St Denis Les Sens 2 – UF Villeneuvienne 1 Départemental 3 Gp A

La commission,

- Prend note de la demande du club de St Denis Les Sens, via Footclubs, de reporter la date de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 10 novembre 2024 à 14h30.

Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 29161871 du 22.09.2024 Vergigny St Flo P. 2 – Monéteau 2 Départemental 3 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club de Vergigny St Flo P. via Footclubs, de décaler la date de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 13 octobre 2024 à 15h00.

Match 29159580 du 22.09.2024 Briennon 1 – Aillant 1 Départemental Féminin à 8 D2

La commission,

- Prend note de la demande du club de Briennon, via Footclubs, d'inverser le lieu de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 22 septembre 2024 à 10h00 sur le terrain de Montholon.

Match 29202334 du 14.09.2024 Avallon 1 – Champs sur Yonne 1 U18 Départemental 1

La commission,

- Compte tenu de la qualification de l'équipe Avallon 1 en Coupe Gambardella,
- La Coupe Gambardella étant prioritaire sur le championnat,
- Donne ce match à jouer le 5 octobre 2024 à 16h00.

Réserves

La commission prend note des réserves non confirmées suivantes :

- Réserve d'avant match du club de Champigny concernant le match n°28281406 contre Joigny
- Réserve d'avant match du club de Tanlay concernant le match 28949466 contre St Georges.

FMI

Match 29214456 du 14.09.2024 Auxerre SC 1 – Auxerre Stade 1 U13 Départemental 1

La commission,

- Réceptionne la feuille de match papier
- Enregistre le résultat : Auxerre SC = 5 - Stade Auxerrois = 2
- Rappelle que la feuille de match doit être correctement complétée et signée des 2 clubs.

Match 29214457 du 14.09.2024 Avallon/ECN 1 – AJA 2 U13 Départemental 1

La commission,

- Prend note de la réception du constat d'échec et de la feuille de match du club d'Avallon,
- Enregistre le score : Avallon/ECN 1 = 3 – AJA 2 : 6.

Absences de Délégués

Match 29162025 du 08/09/2024 Seignelay 1 – Aillant 2 Départemental 3 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de Seignelay, via leur messagerie officielle, indiquant la présence de Monsieur Thomas TETU comme délégué sur cette rencontre,
- Prend note du courriel via leur messagerie officielle du club d'Aillant validant également la présence du délégué,
- Demande à Monsieur Guillaume Duvoie, Arbitre de la rencontre, son rapport attestant la présence d'un délégué. Rapport à envoyer au secrétariat du District pour le lundi 23 septembre 2024.

Demande de Délégué

Match 29202372 du 21.09.2024 Entente Florentinoise 1 – Joigny 1 U18 Départementale 1

La commission,

- Prend note du courriel du club de Joigny en date du 17.09.2024 demandant la désignation d'un délégué officiel pour cette rencontre
- Transmet à la commission des Délégués.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Désignation des Délégués

La commission prend note de la désignation de délégués officiels du district pour les matchs suivants :

- Match du 21.09.2024 17h00, Entente Florentinois 1 contre Joigny 1 U18 Départemental 1
➤ **M. Éric SCIAUD**
- Match du 21.09.2024 16h00, Sens FC 2 contre Paron 2 U18 Départemental 1
➤ **M. Michel LE RUEN**
- Match du 22.09.2024 15h00, Jeunesse Sénonaise 1 contre Entente du Florentinois 2 Départemental 2 Gp A
➤ **M. Michel LE RUEN**
- Match du 22.09.2024 15h00, Mont Saint Sulpice 1 contre Champlost 1 Départemental 2 Gp A
➤ **M. Benjamin BOUGAULT**

Tirage de la Coupe de l'Yonne Senior

20 matchs sont à jouer **le dimanche 29 septembre 2024** sur le terrain du premier nommé :

- Courson 1 contre Appoigny 2
- Seignelay 1 contre Auxerre Stade 3
- Sens FC 3 contre Aillant 1
- UF Tonnerrois contre Chevannes 1
- St Sérotin 1 contre Avallon 2
- Gâtinais 1 contre SC Sénonais 1
- Héry 1 contre Gron Véron 1
- Vergigny St Flo Port 1 contre Varennes 1
- Migennes 2 contre Champigny 1
- Serein HV 1 contre Paron 2
- Ravières 1 contre St Georges 2
- Auxerre SC 1 contre St Denis Les Sens 1
- Cerisiers 2 contre ECN 1
- Sergines 1 contre Serein 1
- Gurgy 2 contre UF Villeneuvienne 1
- Champlost 1 contre Vinneuf Courlon 1
- St Julien du Sault 1 contre Cheny 1
- Vermenton 1 contre Entente Florentinois 2
- Fontaine la Gaillarde 1 contre Asquins Montillot 1
- Coulanges la Vineuse 1 contre Sens Jeunesse 1

Sont exempts (13 équipes) : Andryes 1, Briennon 1, Champs sur Yonne 1, Joigny 2, Magny 2, Malay le Grand 1, Monéteau 1, Mont St Sulpice 1, Neuvy Sautour 1, Saint Sauveur Mo 1, Sens FP 2, Tanlay 1, Toucy 1.

Suite au tirage de la Coupe de l'Yonne, les matchs suivants sont reportés le 13 octobre 2024 à 15h00:

- Départemental 1, match n°28261837 **ECN 1 / Paron 2**
- Départemental 3 groupe B, match n°29161877 **Sergines 2 / Seignelay 1**
- Départemental 3 groupe B, match n°29162031 **Aillant 2 / St Julien du Sault 1**
- Départemental 3 groupe A, match n°28884883 **SC Senonais 1 / Sens FP 2**
- Départemental 3 groupe A, match n°28887438 **UF Villeneuvienne 1 / Fontaine La Gaillarde 1**

Suite au tirage de la Coupe de l'Yonne, les matchs suivants sont reportés le 1^{er} novembre 2024 à 14h30:

- Départemental 3 groupe B, match n°29161875 **Monéteau 2 / Cheny 1**
- Départemental 3 groupe B, match n°29161876 **Cerisiers 2 / Ent.VSFP Serein 2**

Fin de la réunion : 17 h 00.

Le Président de séance

TRINQUESSE Jean Louis



« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. ».

